

Entretien avec la directrice de l'Office fédéral de la police, Eva Wildi-Cortés →

fedpol, quo vadis ?

Cela fait maintenant 100 jours qu'Eva Wildi-Cortés a pris ses nouvelles fonctions de directrice de l'Office fédéral de la police (fedpol), le 1er février 2025. Elle a été nommée par le Conseil fédéral le 20 novembre 2024. Elle a succédé à Nicoletta della Valle, qui a dirigé fedpol pendant près de dix ans. Mme Wildi-Cortés, qui a été auparavant directrice suppléante pendant huit ans, assume avec cette fonction un rôle exigeant dans un environnement complexe. Avec plus de vingt ans d'expérience à différents postes clés au sein de fedpol, elle apporte une connaissance approfondie du paysage de la sécurité et de la police et dispose d'un réseau bien établi.

Interview : Edy Pironaci ; photos : fedpol, Yoshiko Kusano

Les organisations criminelles actives au niveau international, les mineurs radicalisés et les cyberattaques sophistiquées posent des défis croissants aux autorités de sécurité. Les tâches de fedpol ne se limitent pas à la lutte contre la grande criminalité, mais comprennent trois autres missions tout aussi importantes : la protection des personnes et des bâtiments relevant de la compétence de la Confédération, la coordination de la coopération policière nationale et internationale ainsi que le développement et l'exploitation de systèmes d'information et de centres de compétences. fedpol n'existe sous sa forme actuelle que depuis un peu plus de 20 ans et s'est développé durant cette période pour devenir une autorité partenaire importante pour la FSFP.

Après les 100 premiers jours, c'est l'occasion idéale de faire un premier bilan et de poser la question : fedpol, quo vadis ? Dans cette interview, Eva Wildi-Cortés partage ses premières impressions dans sa nouvelle fonction à la tête de fedpol, parle des défis et des priorités et donne un aperçu de sa philosophie de direction. La sécurité intérieure de la Suisse : une affaire qui tient à cœur à la nouvelle directrice de fedpol.

Mme la Directrice, 100 jours en place – comment avez-vous vécu cette première période ?

Les 100 premiers jours ont été marqués par beaucoup de nouveautés, beaucoup de choses déjà connues et surtout par de très nombreuses rencontres intéressantes. Ces jours m'ont fait ressentir encore plus fortement pourquoi je m'engage depuis plus de 23 ans



à fedpol pour le renforcement de la sécurité intérieure. La diversité des tâches est énorme et passionnante, ce qui me motive à donner le meilleur de moi-même chaque jour, avec mes collaborateurs et nos partenaires. Je suis fière de pouvoir compter, à fedpol, sur des équipes solides, bien rodées, ainsi que sur de nombreux collaborateurs et collaboratrices expérimentés, présents de longue date.

Quels sont les objectifs avec lesquels vous avez commencé votre mandat et quelles sont les priorités que vous avez définies au cours des 100 premiers jours ?

Durant les premiers jours et les premières semaines, il était important pour moi de remercier les collaborateurs pour leur engagement et leur soutien. Le changement de fonction doit aussi s'accompagner d'un changement de perspective, pas seulement en ce qui concerne l'aménagement des bureaux (*rire*). Au cours des douze dernières années, en tant que responsable du domaine de direction Gestion des



Interview

ressources et stratégie, j'ai été majoritairement la « ministre de l'intérieur » de fedpol. C'est pourquoi, durant cette première période, j'ai pris contact avec autant de services partenaires que possible et j'ai recueilli leurs attentes et leurs exigences vis-à-vis de fedpol. Car la sécurité est une tâche commune et ne peut être abordée qu'ensemble. Pour nous, en tant que police, il est important que nous définissions nos objectifs stratégiques de la situation actuelle. Concrètement, cela signifie que la lutte contre le crime organisé est et restera l'une des priorités pour les trois à cinq prochaines années. Mais la prévention et l'empêchement du terrorisme et de l'extrémisme ainsi qu'une coopération encore plus forte avec nos partenaires nationaux et internationaux sont également importants pour moi.

Comment avez-vous l'intention de développer fedpol en tant qu'organisation ?

Au cours de mes 20 dernières années, j'ai pu voir et contribuer à faire de fedpol une autorité partenaire respectée et établie dans le domaine de la sécurité intérieure, tant au niveau national qu'international.

« fedpol joue aujourd'hui de nombreux rôles : autorité d'enquête, prestataire de services, développeur, créateur de réseaux, innovateur, etc. Cette diversité est le « Unique Selling Point » de fedpol et doit le rester. »

fedpol joue aujourd'hui de nombreux rôles : autorité d'enquête, prestataire de services, développeur, créateur de réseaux, innovateur, etc. Cette diversité est le « Unique Selling Point » de fedpol et doit le rester. Et pourtant, il est important d'affiner le rôle de fedpol et de prioriser les tâches. De plus, les formes de criminalité qui évoluent de manière très dynamique exigent de la flexibilité et un solide savoir-faire de la part des collaborateurs. C'est ce dernier que nous voulons encourager et développer.

Lors de votre entrée en fonction, vous avez souligné vouloir placer le bien-être et la reconnaissance du personnel de fedpol, l'esprit d'équipe et la collaboration au cœur de votre travail. Comment comptez-vous vous y prendre ?

Je viens de parler de ce qui nous distingue – et l'équipe de fedpol en fait partie avant tout : plus de 1000 collaboratrices et collaborateurs engagés à Berne, sur les sites extérieurs et dans le monde entier. Le travail dans la police est à la fois porteur de sens et de défis. C'est pourquoi il est décisif de toujours garder l'être humain à l'esprit lors de l'organisation des ressources. Au vu des mesures d'économie de la Confédération, qui concernent également fedpol, il faudra du courage pour remettre en question ce qui a fait ses preuves et emprunter de nouvelles voies afin d'obtenir la plus grande efficacité possible – c'est précisément ce à quoi nous travaillons actuellement. Car l'efficacité du travail de la police dépend aussi directement de sa capacité à évoluer. Il est important pour moi que les collaborateurs de fedpol puissent travailler dans un environnement motivant et valorisant et qu'ils agissent de manière autonome et en équipe dans leur domaine de compétence.

Ces dernières années, nous avons assisté à une évolution des menaces liées à des formes complexes de criminalité économique organisée et transnationale, ainsi qu'à des menaces terroristes et à des cyberattaques de plus en plus sophistiquées. Parmi ces menaces, lesquelles vous semblent les plus urgentes ?

Vous l'avez vous-même évoqué, la situation en matière de sécurité est complexe. Les crises, les conflits et l'instabilité politique mondiale modifient rapidement la situation en matière de menaces. Les dangers deviennent plus diffus, se développent de manière plus dynamique – ce qui exige une grande capacité de réaction et d'adaptation ainsi qu'une étroite collaboration. Aujourd'hui plus que jamais et tout particulièrement dans les domaines de la criminalité que vous citez. Enfin, fedpol contribue au maintien de la sécurité intérieure de la Suisse et donc à la protection de notre démocratie et de notre État de droit.

Lorsqu'il s'agit d'urgence, nous devons nous poser la question en tant que société, mais surtout en tant que police : quand un problème est-il un problème ? Les actes terroristes, par exemple, sont très perceptibles, visibles, on s'identifie aux victimes et on ressent le danger comme très réel. D'autres formes de criminalité sont moins visibles et moins perceptibles – de manière tout à fait consciente et voulue, comme par exemple le crime organisé. Mais est-ce pour autant un danger moindre pour notre sécurité ? Je ne pense pas – c'est plutôt le contraire.

Les réseaux mafieux et les organisations criminelles actives dans le trafic international de stupéfiants, la traite des êtres humains, etc. sont également présents et opèrent sur notre territoire. Com-

ment fedpol agit-il contre ces formes de crime organisé? Quel rôle fedpol joue-t-il dans la collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux? Et où voyez-vous des possibilités d'amélioration?

« Le crime organisé en Suisse n'est pas un mythe. »

un mythe. En Suisse, les organisations criminelles sont spécialisées dans certains champs d'action et se complètent dans leur travail. Elles sont partenaires dans le crime. Et elles infiltrent ainsi – même si c'est le plus souvent dans l'ombre – l'État et la société civile.

Dans la lutte contre le crime organisé, nous avons déjà adopté par le passé une approche globale de la société. Grâce à l'échange d'informations au niveau national et international, nous établissons des tableaux de la situation. En collaboration avec les polices cantonales, nous avons mené l'année dernière des opérations fructueuses contre différentes organisations criminelles. Et dans le domaine de la prévention, nous avons prononcé des interdictions d'entrée à l'encontre de membres d'organisations criminelles – leur nombre a été multiplié par dix au cours des quatre dernières années.

Vous soulevez là un point très important: « Le crime organisé opère déjà sur notre territoire. » Le crime organisé en Suisse n'est pas

le conseiller fédéral Beat Jans tient beaucoup à agir avec détermination contre le crime organisé en Suisse. C'est pourquoi il nous a chargés en novembre dernier d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre le crime organisé, en collaboration avec nos partenaires

de la Confédération et des cantons afin que nous ayons une compréhension et une approche communes dans toute la Suisse, avec des instruments puissants. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons lutter contre le grand tout, car c'est ce qu'est le crime organisé. Un grand tout qui englobe de nombreux domaines de la criminalité, comme le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent.

Selon le rapport sur la sécurité de la Confédération, la menace terroriste reste « élevée ». Comment fedpol évalue-t-il ce risque aujourd'hui et quelles mesures préventives sont considérées comme prioritaires? Comment ont évolué les processus de radicalisation ou les réseaux terroristes, notamment via des plateformes en ligne?

L'année dernière, les djihadistes mineurs « home-grown » nous ont occupés et nous occupent encore. Auparavant, la radicalisation se faisait généralement par des contacts directs et des institutions religieuses. Aujourd'hui, les choses ont changé: les mineurs sont contactés de manière ciblée par des recruteurs sur des plateformes de médias sociaux courantes comme Instagram, Snapchat, Tiktok et Youtube ou encore sur des plateformes de jeux comme Discord. La radicalisation se fait ainsi plus rapidement et plus discrètement, et ce dans la chambre d'enfant. Cette vulnérabilité de nos enfants est également exploitée par les extrémistes de droite, les extrémistes de gauche et les pédocriminelles. C'est pourquoi il faut ici aussi une approche globale de la société. Le plan d'action national actuel contre la radicalisation et l'extrémisme violent commence par le renforcement de la compétence médiatique et le retour des jeunes radicalisés dans notre société démocratique et libérale.

En outre, la protection des personnes exposées et des bâtiments sensibles de la Confédération fait partie des tâches centrales de fedpol. Quels sont les plus grands défis dans ce domaine?



fedpol est responsable de la protection des magistrats comme les membres du Conseil fédéral, des parlementaires mais aussi des personnes protégées par le droit international public comme les agents publics étrangers. En ce qui concerne la protection des magistrats et des politiciens fédéraux, nous sommes à nouveau confrontés à un nombre croissant de menaces depuis la fin de la pandémie. La tonalité agressive et le fait que l'Internet soit considéré comme un espace d'impunité nous inquiètent.

D'un autre côté, la Suisse est historiquement un lieu important de la diplomatie internationale.

Le WEF annuel, la conférence sur la paix en Ukraine au Bürgenstock et d'autres événements internationaux similaires nous mettent au défi. Pour nous comme pour la Suisse, l'enjeu est de taille et le potentiel d'escalade est définitivement plus élevé qu'il y a quelques années. Enfin, les conflits internationaux touchent également les habitants de la Suisse. Depuis 2020, le nombre de mesures de sécurité pour les représentations diplomatiques étrangères a quadruplé.

La collaboration avec les partenaires cantonaux, européens et mondiaux est décisive pour le succès des enquêtes transfrontalières. Comment comptez-vous renforcer le rôle de fedpol en tant que plate-forme d'échange et de coordination entre les différentes autorités policières ?

Le rôle de plaque tournante nationale et internationale fait partie de l'identité de fedpol. C'est pourquoi cet aspect est intégré dans notre logo et se reflète dans la carte du monde et les rayons qui irradiant. Nous voulons soutenir les polices des cantons : que ce soit par la conclusion d'accords de police, par le travail de nos attachés de police dans les pays où les liens avec la criminalité sont nombreux, par les centres de coopération policière et dou-

nière à Genève et Chiasso ou par notre contribution aux groupes de travail et aux opérations d'Europol et d'Interpol.

Notre rôle consiste également à lancer des projets au niveau législatif afin que la Suisse ne représente pas de facto une lacune en matière de sécurité en Europe. La loi sur

les données des passagers aériens en est un exemple.

À l'avenir, la Suisse – comme tous les États membres de l'UE – sera autorisée à traiter les données des passagers aériens afin de pouvoir lutter plus efficacement contre la grande criminalité et le terrorisme.

« Depuis l'attaque de ransomware sur Xplain en 2023, nous avons des exigences plus strictes en matière de sécurité informatique et de conformité informatique de nos fournisseurs. »

La gestion sûre et actualisée des systèmes d'information est indispensable au travail quotidien des services répressifs. Quelles sont vos priorités dans ce domaine ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous. En tant que police, nous traitons des données sensibles et la protection et la sécurité des données doivent être entièrement garanties à tout moment. Depuis l'attaque de ransomware sur Xplain en 2023, nous avons des exigences plus strictes en matière de sécurité informatique et de conformité informatique de nos fournisseurs. Au début de l'année, nous avons créé en interne un nouveau département « Data Compliance ». De même, nous sommes en train de placer à long terme le savoir-faire nécessaire dans le domaine des technologies de l'information au sein de fedpol, afin de réduire notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs externes.

Mais l'attaque a également illustré que la menace des cybercriminels agissant au niveau international est bien réelle. Selon les statistiques criminelles de la police, le nombre de cyberdélits a massivement augmenté en 2024. Les escroqueries traditionnelles se numérisent et les nouvelles possibilités, notamment l'intelligence artificielle, offrent aux criminels une surface d'attaque encore plus grande.

Y a-t-il un thème qui vous tient particulièrement à cœur, tant sur le plan personnel que dans le domaine du développement du personnel ?

Le monde de la police évolue rapidement, ce qui a également des répercussions sur le développement du personnel. Les compétences doivent être aussi variées que nos tâches. C'est pourquoi j'attache une grande importance à ce que mes collaborateurs et collaboratrices puissent toujours se perfectionner et développer leurs compétences.

Et il y a autre chose qui me tient à cœur : le bien-être des collaborateurs. Ces derniers temps, on a beaucoup parlé de la situation des ressources à fedpol. Il ne faut pas oublier qu'en cas de surcharge constante, non seulement les tâches ne peuvent pas être accomplies avec la qualité et la quantité nécessaires, mais ce sont surtout les collaborateurs qui en font les frais. C'est pourquoi il me semble important que nous recherchions et mettions en œuvre activement des mesures d'allègement. Moins d'administration et plus de concentration sur les travaux opérationnels. Les synergies doivent être exploitées dans la mesure du possible et les doublons systématiquement éliminés.

Si vous vous remémorez vos 100 premiers jours, que feriez-vous exactement de la même manière et peut-être différemment ?

Ce que je referais sans hésiter, c'est l'échange personnel avec mes collaborateurs. Il était

« Il était important pour moi de me concentrer sur mon équipe pendant les 100 premiers jours. »

important pour moi de me concentrer sur mon équipe pendant les 100 premiers jours. C'est pour cette raison que j'ai frappé à la porte de tous les bureaux et que j'ai eu des entretiens très enrichissants. Une fois de plus, j'ai constaté à quel point les collaboratrices et collaborateurs s'engagent avec passion pour la sécurité de la Suisse.

Et ce que j'aurais dû faire différemment, c'est faire des « réserves d'heures de sommeil » (sourire).



Eva Wildi-Cortés

Eva Wildi-Cortés a terminé ses études à l'Université de Berne avec un master en économie politique et en politologie. La directrice travaille depuis plus de 20 ans à fedpol, d'abord comme cheffe de section suppléante à partir de 2004, puis comme cheffe de section et cheffe d'état-major suppléante à partir de 2006. Depuis 2012, elle dirigeait le domaine de direction Gestion des ressources et stratégie. Le 1er juin 2016, elle a été nommée directrice suppléante de fedpol.

Et pour finir, puisque vous avez l'occasion d'atteindre les membres de la FSFP ainsi que de nombreux lecteurs du monde politique et de la sécurité, quel message souhaitez-vous leur transmettre, notamment en ce qui concerne les sujets parfois préoccupants abordés dans cette interview ?

Il me tient à cœur que nous soyons conscients que la sécurité est un bien central de la Suisse, qu'elle caractérise notre pays et qu'elle doit donc être préservée tout particulièrement. Notre sentiment de sécurité influence nombre de nos décisions et de nos actions : il influence notre façon de voter, de nous déplacer, d'investir et d'interagir. Il est compréhensible qu'en raison de la situation politique mondiale, l'accent soit mis sur la sécurité extérieure et sur la capacité de défense. Mais nous ne devons en aucun cas négliger la sécurité intérieure. En effet, la sécurité intérieure et la sécurité extérieure sont tout aussi importantes l'une que l'autre. En tant que société, nous avons tout à gagner à investir dans les deux domaines. Tous les acteurs doivent tirer à la même corde, ensemble et d'égal à égal. ←

Les réponses aux questions de l'interview représentent l'opinion de la personne interviewée et pas nécessairement celle de la FSFP.